

DÉSINSECTISATION PAR VOIE AÉRIENNE DES LOCAUX VIDES

HYGIÈNE ANTI-PARASITAIRE

LUTTE CONTRE LES INSECTES VOLANTS ET RAMPANTS

FICHE TECHNIQUE

ULTRADIFFUSION®

USAGE

Mélange insecticide, acaricide sous forme de poudre (**Type Produit 18**) à usage professionnel.
Désinsectisation des locaux vides dans les industries et les élevages, l'hygiène publique et privée.

INDICATION

Traitement insecticide et acaricide des locaux vides.
Industrie alimentation animale.
Locaux vides de stockage des POV/POA.
Élevages industriels avicoles.
Bâtiments poules pondeuses.
Locaux déchets

MODE D'ACTION

Insecticide/Acaricide

Le produit **FUMICIDE® DM** va libérer dans le volume à traiter hors présence de tout opérateur, une matière active insecticide (Deltaméthrine) agissant par inhalation et par contact sur les formes larvaires et adultes d'arthropodes.

MATIÈRE ACTIVE

Deltaméthrine (ISO) à 24g/Kg

HOMOLOGATION

N° AMM **ULTRAD® DM** : BTR0159

CONDITIONS D'UTILISATION

- T > 10°C - HR% > 50%
- Traiter hors présence humaine ou animale.
- Traiter hors présence de denrées alimentaires.
- Traiter hors présence de plantes.
- Protéger les aquariums de tout contact avec la fumée.
- En aquaculture, protéger les bassins.
- Ne pas mettre en œuvre dans une ATmosphère EXplosive, dans des locaux extrêmement poussiéreux (couche épaisse ou nuage opaque de poussière) ou à proximité de matériaux inflammables (tissus, bois, papier, carton,....) et de liquides inflammables (alcool, carburant,....).

MODE D'EMPLOI

- Couper les alimentations de gaz.
- Déconnecter les cellules photoélectriques commandant l'ouverture des portes.
- Étant donné que le produit génère de la fumée, les systèmes détecteurs de fumée doivent être adaptés pendant l'opération.
- Dans le domaine agro-alimentaire ou de la restauration : recouvrir les surfaces de process alimentaire.

- Dans les élevages : il est préconisé de ne pas exposer les mangeoires et les abreuvoirs.
- Protéger les instruments de mesure et d'analyse sensibles à la fumée.
- Stopper les ventilations et fermer toutes les issues du local.
- Décompacter la poudre avant ouverture en agitant légèrement la boîte.
- Répartir le nombre de boîtes nécessaires selon le volume à traiter.
- Disposer les boîtes au sol sur un support résistant à la chaleur et au feu.
- Éloigner tout matériau combustible dans un rayon de 1,50 mètre.
- Retirer le couvercle de la boîte et allumer la mèche à l'aide d'un briquet à flamme réglable en commençant par la boîte la plus éloignée de la sortie.
- Quitter le local en s'assurant du déclenchement effectif du traitement et maintenir le local clos.
- Signaler le traitement en cours à tous les accès et respecter le temps de contact préconisé.
- Dans le domaine agro-alimentaire ou de la restauration: rincer abondamment à l'eau potable les surfaces de process alimentaires éventuellement exposées au traitement ; Evacuer les eaux de rinçage vers la station d'épuration.
- Dans les élevages: rincer éventuellement, si exposition, les mangeoires et les abreuvoirs abondamment à l'eau potable.
- Ventiler pendant 3 heures en local industriel ou d'élevage.
- Aérer pendant au minimum 30 minutes en local domestique ou tertiaire.

SÉCURITÉ

- **FUMICIDE® DM** est classé conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 :
 - **Peut aggraver un incendie ; comburant Cat.3 H272**
 - **Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur Type D H242**
 - **Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme Cat.1 H410**

Conseils de prudence

- Ne pas respirer les fumées.
- Porter des gants de protection.
- Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Stocker à une température ne dépassant pas 30°C.
- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux conformément à la législation nationale en vigueur.

Informations sécurité et premiers secours

- Consulter la notice inscrite sur l'étiquette du produit et la Fiche de Données de Sécurité accompagnant le produit ou sur notre site internet www.kersia-group.com
- Consulter votre fournisseur et suivre ses recommandations spécifiques.

Sécurité Applicateur

- Pas d'exposition de l'applicateur, le produit diffuse de façon autonome.
- Porter des gants lors de la mise en place et du retrait des doses utilisées.

Sécurité Opérateur

- Pas d'exposition de l'opérateur après une ventilation conforme aux recommandations d'utilisation.

Sécurité Consommateur

- Pas d'exposition du consommateur via les denrées non emballées entreposées après le traitement si le traitement est réalisé conformément aux recommandations d'utilisation.

DOSES ET CONDITIONS HOMOLOGUÉES

Se rapprocher de votre fournisseur pour les préconisations et prescriptions adaptées à votre problématique.

Domaines d'application	Traitement	Nuisibles	Dose produit g/m ³	Temps de contact	Début effet biocide	Durée effet biocide (sur mouche)	Réutilisation des locaux	Fréquence intervalle
Locaux de fabrication et de stockage POV	Curatif	Mouches Cloportes	0,2	4H	15 à 30 minutes	Air : jusqu'à aération / ventilation. Surfaces : au moins 7 jours jusqu'au rinçage	Ventilation en tout air neuf : 3 heures	2 traitements (au maximum) espacés de 2 semaines (au minimum)
		Puces Punaises de lit Acariens Araignées						
Élevages industriels		Guêpes Frelons	0,15	1H				
Élevages avicoles		Blattes Ténébrions Poux rouges Mites	0,5					
	Préventif	Dermestes	1	4H				1 traitement annuel réparti en 3 applications espacées de 24 heures
		Poux rouges	3x1g	15 H				

EFFICACITÉ

Efficacité insecticide pour un temps de contact de 1 heure.

Méthode CEB 135bis : rapport n°1368c/O310R - Laboratoire T.E.C - Anglet (France)

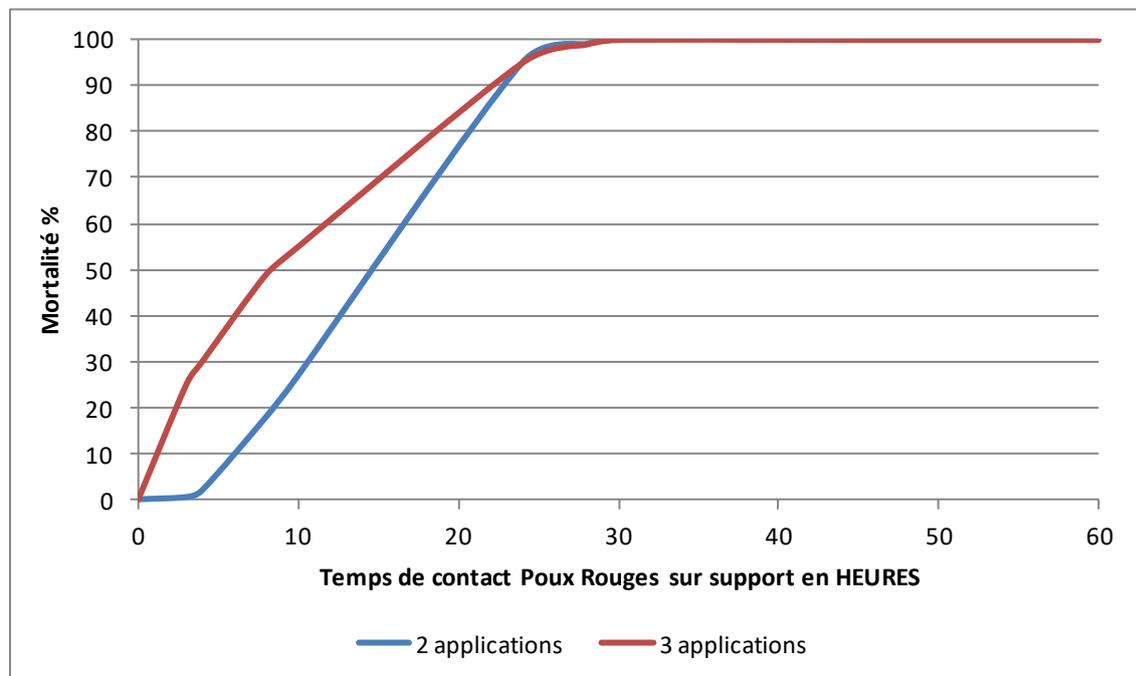
ESPÈCE	DOSE PRODUIT g/m ³	TEMPS POUR ATTEINDRE 100% MORTALITÉ
<i>Blattes germaniques</i>	0,5	≤ 1 heure
<i>Tribolium confusum</i>	0,5	≤ 1 heure
<i>Plodia interpunctella (larves et adultes)</i>	0,5	≤ 1 heure

Efficacité insecticide pour un temps de contact de 4 heures.

Méthode CEB 135bis : rapport n°1368d.e2/O310R - Laboratoire T.E.C - Anglet (France)

ESPÈCE	DOSE PRODUIT g/m ³	TEMPS POUR ATTEINDRE 100% MORTALITÉ
<i>Cloportes</i>	0,2	4 heures
<i>Puces (larves et adultes)</i>	0,2	≤ 1 heure

Efficacité rémanente sur le Pou rouge par exposition indirecte 48 semaines après traitement des supports de contact, par 2 ou 3 applications espacées de 24 heures à la dose de 1 g de Fumicide DM/m³



CONDITIONNEMENT

DÉSIGNATION	CONDITIONNEMENT
FUMICIDE® DM 20g	Carton de 24 boîtes
FUMICIDE® DM 50g	Carton de 12 boîtes
FUMICIDE® DM 100g	Carton de 18 boîtes
FUMICIDE® DM 250g	Carton de 12 boîtes
FUMICIDE® DM 500g	Carton de 6 boîtes
FUMICIDE® DM 1000g	Carton de 4 boîtes

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Poudre de couleur verte pâle.

STOCKAGE/DATE LIMITE D'UTILISATION

Stocker dans un endroit sec et ventilé à température $\leq 30^{\circ}\text{C}$, dans l'emballage d'origine.
Conservation avant ouverture : 2 ans.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est dangereux pour l'environnement et la faune aquatique :

Ne pas jeter dans les cours d'eau, les égouts ou les éviers.

Ne pas répandre sur le sol.

Ne pas mettre la fumée en contact avec les ruches : risque pour les abeilles.

Ne pas mettre en contact avec les bassins aquacoles et aquariums : risque pour les poissons et organismes aquatiques.

Ne pas mettre la fumée en contact avec les plantes : risque de phytotoxicité.

Toutes les informations techniques communiquées dans le présent document sont basées sur des données techniques actuellement disponibles, que LCB food safety juge fiable.

Elles sont destinées à des utilisateurs expérimentés, agissant à leur seule discrétion et à leur propre risque.

Les précautions de manipulation exposées dans ce document sont fournies avec la supposition que les utilisateurs s'assureront au préalable que les conditions d'emploi particulières ne représentent aucun risque pour la santé ou la sécurité.

Dans la mesure où les conditions d'utilisation du produit échappent à notre contrôle, nous rejetons toute garantie, expresse ou implicite, à cet égard et déclinons toute responsabilité quant à l'usage fait de ces informations.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation assurez vous que celle-ci est indispensable notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.